Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_142-DE

Publié le 12/06/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2026

Séance du 9 juin de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 3 juin 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h30.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
ANTOINE Gérald					RUMIANO Valérie
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CABOURG Jérémy	X				
CADIO Thierry		X			
COLAS Yves	X				
COMPAIN Xavier		X			
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GUIOT Sébastien	X				
HALLET Anne-Hélène	X				
HELARY Richard	X				
HELARY Valérie	X				
HELLO Marie-Christine				Marie-Josèphe TOQUET	
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien					TAISSET Maëlig
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCIEN Erwan	X				
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CARRÉ Richard					RAMONÉ Valérie
LE CHAT Marc					MOREL Nadia
LE FEVRE Margaux	X				
LE MÉHAUTÉ Claude	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				
LE POLES Ghislaine	X				
LE ROY Marie-Line	X				
LE SAINT Florence	X				

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_142-DE

LE TURLUER Frédéric	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
MAHE Michel	X				
MEURO Jérémy	X				
MEYNIER-WYDAUW Morgane	X				
MOREL Nadia	X				
NICOLAS Cyril	X				
PATUREL Jérémy	X				
PIERRES Audrey	X				
PINÇON Gwendal					HALLET Anne-Hélène
PRIGENT Dominique					LE VERRE Jean-Baptiste
QUILGARS LABARRE Liliane	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROUTIER Gaëlle		X			
RUMIANO Valérie	X				
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick					BOISSIERE Olivier
TAISSET Maëlig	X				

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
DERIAT Aline	
DUDAL Géraldine	X
GUERNION Nicolas	X
LE BOZEC Manon	

SUPPLÉANT	présence
LE FORESTIER Céline	
LE GONIDEC Christelle	
LE GONIDEC Thierry	X
LE YAN Pascale	
TOQUET Marie-Josèphe	X

Effectif légal : 53 **En exercice :** 50 **présents :** 39 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 46 **dont pouvoirs :** 7

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

2026_142 : Affaires financières : Validation des Autorisations de programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) budget eau

Monsieur le président rappelle la délibération CC_2026_31 du 27 janvier 2026, par laquelle le Conseil communautaire validait les autorisations de programme et les crédits de paiement du budget de l'eau pour 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_142-DE

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le règlement budgétaire et financier tel que validé par la délibération 2026_137 du Conseil communautaire du 9 juin 2026,

Vu la délibération CC_2026_139 du 9 juin 2026 approuvant le compte financier unique 2025 du budget de l'eau,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les AP/CP 2026 du budget de l'eau ainsi qu'il suit :

		AP/CP EAU					
N°	AUTORISATIONS DE PAIEMENT	CA 2024	CFU 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAUX
AP 01	ETUDES	6 720 €	0,00 €	48 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	74 720,00 €
AP 02	TRAVAUX STATIONS EXISTANTES	387 795 €	86 467,47 €	640 000,00 €	150 000,00 €	100 000,00 €	1 364 262,47 €
AP 03	STATION KERMILIN	16 399 €	25 700,63 €	134 000,00 €	1 705 000,00 €	1 425 000,00 €	3 306 099,80 €
AP 04	TRAVAUX DISTRIBUTION AEP	2 094 501 €	1 731 915,95 €	2 197 452,00 €	1 554 000,00 €	940 000,00 €	8 517 868,94 €
AP 05	PERIMETRES DE PROTECTION	66 937 €	248 280,08 €	224 437,00 €	140 500,00 €	140 500,00 €	820 653,79 €
TOTAL AP/CP		2 572 351,87 €	2 092 364,13 €	3 243 889,00 €	3 569 500,00 €	2 605 500,00 €	14 083 605,00 €
		86%	89%				
TOTAL HORS AP		209 357 €	91 258,41 €	194 100,00 €	133 000,00 €	50 000,00 €	677 715,39 €
TOTAL INVESTISSEMENT		2 781 708,85 €	2 183 622,54 €	3 437 989,00 €	3 702 500,00 €	2 655 500,00 €	14 761 320,39 €
			88%				

AUTORISE monsieur le président à accomplir toute formalité nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel GEFFROY

Le secrétaire de séance
Olivier Boissière